

C(Extr.)/32/6
ORIGINAL: anglais
DATE: 16 mars 2015

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

CONSEIL

Trente-deuxième session extraordinaire Genève, 27 mars 2015

CALENDRIER DES REUNIONS POUR 2015

Document établi par le Bureau de l'Union

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV

- 1. L'objet du présent document est de faire rapport sur les faits nouveaux concernant le Groupe consultatif du Comité administratif et juridique (CAJ-AG) et le Comité administratif et juridique (CAJ) au sujet du calendrier des réunions pour 2015.
- 2. Le CAJ, à sa soixante-dixième session, tenue à Genève le 13 octobre 2014, est convenu que toutes les questions examinées par le CAJ-AG à sa neuvième session, tenue à Genève les 14 et 17 octobre 2014, devraient, après la neuvième session du CAJ-AG, être examinées par le CAJ et que le CAJ-AG devrait se réunir uniquement de façon ponctuelle, selon que le CAJ le juge approprié (voir les paragraphes 38 à 41 du document CAJ/70/10 "Compte rendu des conclusions").
- 3. Le calendrier des réunions pour 2015 (document C/48/8), approuvé par le Conseil à sa quarante-huitième session ordinaire, tenue à Genève le 16 octobre 2014, prévoit ce qui suit :

Comité administratif et juridique

CAJ/71 26 mars

CAJ/72 26 et 27 octobre

(Groupe consultatif du Comité administratif et juridique : 30 octobre)

- 4. À sa soixante et onzième session, qui se tiendra à Genève le 26 mars 2015, le CAJ examinera le programme de sa soixante-douzième session. Les conclusions du CAJ concernant ses travaux et toute proposition de modification du calendrier des réunions pour 2015 seront communiquées au Conseil le 27 mars 2015.
 - 5. Le Conseil est invité à prendre note que les conclusions du CAJ concernant ses travaux et toute proposition de modification du calendrier des réunions pour 2015 seront communiquées au Conseil le 27 mars 2015.

[Fin du document]